

**Communiqué SUD + Elu.es + Artistes et Théoriciens
DES SEPT ECOLES NATIONALES SUPERIEURES D'ART EN REGION
AU MINISTRE DE LA CULTURE
21 janvier 2019**

Les professeur.es des écoles nationales supérieures d'art viennent vous informer par ce courrier que, suite aux annonces faites le 9 janvier 2019 par le secrétaire général du ministère de la Culture, **ils ont décidé après s'être consultés de refuser le dispositif proposé par le Guichet Unique.** La grille salariale modifiée se borne en effet à une simple revalorisation du point d'indice déjà partout en application (protocole PPCR). Elle fait miroiter une fin de carrière avantageuse alors que les deux échelons sommitaux sont en réalité inatteignables vu l'âge d'entrée dans le corps. Elle rallonge de deux ans le 5^{me} échelon de la première classe, ce qui rend le HEA encore plus inaccessible. Et cela en alourdissant nos missions puisque le projet de décret statutaire, lui, serait conservé dans son intégralité. Alors que ce projet de décret statutaire, négocié en avril 2017 et voté en CTM en avril 2017, prenait acte de l'alourdissement de notre charge de travail en échange d'une revalorisation salariale. Le dispositif proposé le 9 janvier est donc inacceptable et nous regrettons que le ministère de la Culture n'ait pas porté politiquement notre dossier.

Nous refusons également la proposition du secrétaire général d'essayer de négocier un meilleur taux de promotion pour le passage de la 2^{me} à la 1^{re} classe. Car la grille négociée tentait de débloquent des carrières qui plafonnent souvent en 2^{me} classe, ce qu'une mesure cosmétique ne peut résoudre. Nous demandons la mise en place de la grille votée en CTM en avril 2017, et refusons un décret statutaire qui prend acte de l'alourdissement de nos tâches sans aucune compensation.

Les raisons de ce refus sont des raisons de fond. **Depuis quatre ans**, nous nous sommes engagé.es dans une négociation avec le ministère afin d'obtenir une évolution de notre statut, en cohérence avec la réforme **LMD** (Licence Master Doctorat) et les nouvelles obligations et missions qu'elle implique (**mémoires de master, recherche, voire création de 3^{me} cycles**), **ce qui allait de pair avec un ensemble de réformes visant à donner une assise à ces nouvelles missions.**

Les annonces faites par le ministère le 9 janvier dernier sont une fin de non-recevoir. **Nous estimons donc ne plus pouvoir accepter cette situation et avons décidé d'entrer en lutte.**

EN CONSEQUENCE, NOUS DECIDONS DE NE PAS TRANSMETTRE LES NOTES ET APPRECIATIONS DES TRAVAUX DES ETUDIANTS A L'ADMINISTRATION. CETTE DECISION EST DES AUJOURD'HUI APPLIQUEE DANS LES ECOLES NATIONALES SUPERIEURES D'ART EN REGION (ARLES, BOURGES, PARIS CERGY, DIJON, LIMOGES, NANCY, NICE).

Si cela s'avère nécessaire, nous bloquerons ensuite la soutenance des mémoires, et donc le passage des diplômes, ainsi que toutes les nouvelles missions qui se sont accumulées depuis dix ans pour répondre aux exigences légitimes d'un enseignement supérieur.

Par-delà la question du statut des enseignant.es, il s'agit en effet de défendre l'idée et les moyens d'un enseignement supérieur artistique de qualité, dans l'intérêt des écoles nationales supérieures d'art en région et des étudiant.es qu'elles accueillent.

En 2002, de longues luttes ont conduit à la reconnaissance des écoles d'art comme des établissements d'enseignement supérieur à part entière, ce qui n'était pas le cas auparavant. Depuis nous attendons le plan d'ensemble qui viendra leur donner les moyens de cette ambition. Depuis dix ans le ministère de la Culture a demandé aux enseignant.es et à l'ensemble des équipes travaillant dans ces établissements de mener ce qu'il a qualifié d'« expérimentations » (mémoires de master, recherche, création de 3^{me} cycles, échanges internationaux et avec les autres établissements d'enseignement supérieur, etc.) qui devaient, était-il annoncé, conduire à des réformes. Un protocole d'accord négocié par les syndicats avec le cabinet du ministère à l'automne 2016 a entraîné un long travail pour reconnaître les nouvelles tâches d'enseignement supérieur que nous remplissons, la charge de travail qu'elles représentent, organiser la recherche, etc., en vue d'aboutir à un ensemble de textes.

Le refus opposé à ce qui n'était que la première étape d'un train de réformes qui devaient enfin donner une assise institutionnelle et juridique rénovée à l'enseignement supérieur culture démontre l'absence de volonté du ministère d'entreprendre ces réformes, dont dépend la reconnaissance du niveau des études. Aujourd'hui le DNA est enfin homologué comme valant grade licence et le DNSEP comme valant grade master. Néanmoins les étudiant.es qui sont reçu.es au concours d'entrée de l'ENSBA à Paris, par exemple, sont systématiquement rétrogradé.es de deux ans. La situation actuelle de dévalorisation de l'enseignement artistique dans les écoles nationales supérieures d'art en région découle d'une série d'entraves à son développement (faire de la recherche sans laboratoire de recherche, des masters sans financements pour mettre en œuvre des projets, des échanges internationaux sans bourses de mobilité financées par le ministère, pas de concours par recrutement externe, des professeur.es sous-payé.es qui doivent toujours « prouver » à l'administration centrale que cet enseignement est de qualité malgré les rapports positifs de l'HCERES, des équipes trop peu étoffées qui doivent remplir des missions toujours plus importantes (partenariats, insertion professionnelle des étudiants, etc.) sans aucune reconnaissance salariale.

NOUS DEMANDONS LA MISE EN ŒUVRE D'UN PLAN D'ENSEMBLE DE VALORISATION DE CET ENSEIGNEMENT, COMME CELUI QU'ONT CONNU LES ECOLES NATIONALES SUPERIEURES D'ARCHITECTURE. DEPUIS PRES DE VINGT ANS LE MINISTÈRE SE CONTENTE DE DIRE QUE LES ENSART FONT PARTIE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR SANS JAMAIS PRENDRE LES MESURES NECESSAIRES POUR PASSER DE L'INTENTION À LA RÉALITÉ. NOUS REFUSONS D'ÊTRE LES AGENTS CONSENTANTS DE CETTE FICTION ET NOUS REFUSONS DE DEVENIR LES ECOLES PREPARATOIRES DES CAPITALES EUROPEENNES DE DEMAIN.

Les professeur.es des ENSArt signataires de l'appel à mobilisation.



61 rue de richelieu 75002 Paris- sud@culture.fr

Liste des professeur.es des ENSA signataires de l'appel à mobilisation

Boris Achour	Vanessa Desclaux	Federico Nicolao
Nathanaël Abeille	Jean-Christophe Desnoux	Sophie Orlando
Jean-Luc André	Alain Doret	Michel Paysant
Pierre Ardouvin	Lambert Dousson	Ken Peat
Renaud Auguste-Dormeuil	Julien Dubuisson	Judith Perron
Eric Aupol	Jean-Jacques Dumont	Gerald Petit
Frédéric Bauchet	Jeremy Edwards	Pascal Pinaud
Philippe Bazin	Sammy Engramer	Colin Ponthot
Geneviève Beaudou	Claire Fayolle	Jean-Michel Ponty
Yann Beauvais	Corentin Ferbus	Paul Pouvreau
Claire Bernstein	Andreas M. Fohr	Etienne Pressager
Sylvie Blocher	Catherine Fraixe	Françoise Quardon
Burkard Blümlein	Jean-Baptiste Ganne	Alejandra Riera
Carole Boulbès	Nicolas Gautron	Hélène Robert
Julien Bouillon	Vincent Gérard	Bruno Rousselot
Anne Brégeaut	Vanina Géré	Anne Séchet
Pascal Broccolichi	Delphine Gigoux-Martin	Laurent Septier
Pat Bruder	Ferenc Gróf	Olivier Sidet
Monika Brugger	Jeff Guess	Katrin Ströbel
Érik Bulot	Pierre Guislain	Gauthier Tassart
Vincent Carlier	Germain Huby	Pierre Tillet
Carlos Castillo	Lydie Jean-Dit-Pannel	Jean-Pierre Tixier
Yves Chaudouët	Véronique Joumard	Muriel Toulemonde
Claire Chevalier	Jérôme Joy	Claudia Triozzi
Florence Chevallier	Laurent Karst	Camille Vacher
Nina Childress	Andrea Keen	Jean-Luc Verna
Frédéric Clavère	Mathias Kusnierz	Christian Vialard
François Coadou	Luc Lang	Nathalie Vidal
Indiana Collet-Barquero	Matras Laurent	Frédéric Wecker
Jérôme Combier	Martine Le Gac	Michel Weemans
Éric Corne	Pierre Lobstein	Anne Xiradakis
Fabrice Cotinat	Ingrid Luche	Brigitte Zieger
CUZIN	Philippe Mailhes	
Eric Dalbis	Eric Maillot	
Geoffroy de Lagasnerie	Pia Maria Martin	
Arnaud Deshayes	Arnaud Maguet	
Eric Duyckaerts	Didier Marcel	
Gallien Déjean	Jérôme Mauche	
	Didier Mencoboni	

Le 23 janvier 2019,